

Fédération Française de Shiatsu Traditionnel

Dossier Assistanat



Sommaire

▪ Procédures	p 2
▪ Grilles d'évaluation	p 6
▪ Guide du compagnonnage	p 8
▪ Liste des écoles « terrain de stage »	p 9
▪ Bulletins d'inscription aux stages FFST.....	p 11
▪ Bulletin d'inscription à l'examen	p 13
▪ Livret de l'Assistant	p 14

Procédures de l'Assistanat et de l'accréditation « A »

Rappel

L'obtention de l'accréditation « A » permet d'enseigner le Shiatsu en 1^{ère} et 2^{ème} années uniquement.

Après 2 ans d'enseignement, en niveau « A », après examen du dossier d'accréditation et validation par le Comité Pédagogique, l'Enseignant peut passer au niveau « B ».

Les accréditations d'école et individuelle, quel que soit le niveau, sont valables 1 an. Le renouvellement éventuel, se fait après examen du dossier par le Comité Pédagogique.

Modalités d'inscription à la formation d'Assistant

- Avoir au moins 2 ans de pratique professionnelle depuis le Certificat de Praticien FFST (fournir le n° SIRET pour les travailleurs indépendants, ou un justificatif d'activité pour les Praticiens salariés).
- L'inscription se fait via l'Enseignant Référent de l'Assistant, en début d'année scolaire.
- Etre à jour de la cotisation FFST

(**Remarque importante** : ne sont pas considérées comme des années d'Assistanat, toutes les aides apportées à un Enseignant, avant la fin des 2 années de pratique professionnelle. Ces personnes n'ont aucun statut officiel, et en aucun cas les heures faites ne seront comptabilisées pour un éventuel Assistanat. Ils n'ont bien sûr pas le droit d'assurer un cours, même si l'Enseignant est présent).

Cursus d'Assistanat « règle des 2 »

- 2 ans d'Assistanat au minimum, auprès d'un Enseignant accrédité FFST, avec une participation aux enseignements sous la conduite de l'Enseignant **obligatoirement présent** pendant les cours. **En aucun cas un cours, voire une année complète, ne peuvent être confiés à l'Assistant si l'Enseignant Référent n'est pas présent.** L'Enseignant a le devoir moral de faire un véritable coaching envers son Assistant.
- Validation des 2 stages FFST « *procédures d'examen* », et « *pédagogie de la formation* ». Chaque stage coûte 100 €.

Les 2 stages FFST auront lieu le deuxième weekend de septembre :

- Année paire : « *procédures d'examen* »
- Année impaire : « *pédagogie de la formation* ».

- 2 weekends d'immersion dans deux écoles différentes, de deux styles différents. Les candidats devront faire un compte rendu sur ces deux stages d'école.

Relation Enseignant - Assistant

Le Comité Pédagogique est de temps en temps sollicité pour régler des situations compliquées entre un Enseignant et son Assistant (souvent d'ordre financier). Il n'est pas du ressort du CP de régler ces problématiques purement internes aux écoles.

Nous ne pouvons qu'inciter les deux parties à avoir des contrats écrits et signés dès le début de l'Assistanat. Tous les engagements oraux n'ont aucune valeur.

De plus, en cas de conflit grave, et de saisine de la Commission d'éthique, il sera certainement demandé de produire des preuves écrites.

Prérequis pour l'examen

- Programme des cours théoriques de 1^{ère} et 2^{ème} années en version papier (4 exemplaires)
- Programme des pratiques proposées en 1^{ère} et 2^{ème} années en version papier (4 exemplaires)
- Sélection de trois sujets au choix en version papier (4 exemplaires), en présentant les grandes lignes de la théorie et de la pratique correspondante, ainsi que les choix pédagogiques retenus, en 2 pages maximum
- Compte rendu des 2 stages « compagnonnage »
- Mémoire sur le projet pédagogique (environ 10 pages). (Uniquement pour les Assistants commençant leur cursus en 2015). Tous les thèmes de réflexion suivants sont abordés :
 - Motivation pour devenir enseignant
 - Ethique du Shiatsu et de l'enseignement
 - Innovations et particularités de l'enseignement (valeur ajoutée)
 - Capacité à travailler en équipe pédagogique
 - Accompagnement des élèves
 - Gestion de l'échec d'un élève à l'examen
- L'ensemble des prérequis est présenté sous forme de dossier relié.
- Bulletin d'inscription pour la session d'évaluation rempli, signé et envoyé par l'Enseignant Référent
- Chèque de 50 € à l'ordre de la FFST correspondant aux frais d'examen (ce n'est pas la cotisation d'Enseignant)
- Livret de l'Assistant complet, rempli et validé par l'Enseignant Référent

Les prérequis sont à envoyer à la FFST, 1 mois avant la date d'examen.

Procédure d'évaluation

1. L'Assistant présente son programme d'enseignement théorique et pratique de 1^{ère} et 2^{ème} années.
Dans ce programme l'Assistant propose 3 séquences d'enseignement comprenant une partie théorique et une partie pratique en relation avec la théorie.
Chaque séquence est présentée sur une fiche de 2 pages maximum et comprend les éléments essentiels de la théorie et de la pratique, ainsi que les choix pédagogiques retenus (supports remis aux élèves par exemple).
Parmi les 3 sujets, le Candidat tire au sort une séquence, qu'il présente devant le jury et sur laquelle il est interrogé.
2. La durée de l'épreuve totale est de 1h30. Le candidat présente une séquence de théorie et sa pratique associée. A noter qu'au cours de cette présentation, le jury, a le rôle d'élèves de 1^{ère} ou 2^{ème} années, donc susceptibles de poser des questions. Il s'ensuit un échange de 15 minutes avec le jury.

Barème de notation

- Le programme des cours et le mémoire sont notés sur 20 points
- La présentation de la théorie est notée sur 20 points
- La présentation de la pratique est notée sur 20 points

Grilles d'évaluation

Voir page 6 et suivantes

Composition du jury

- 2 ou 3 Enseignants représentants du Comité Pédagogique
- 1 Enseignant représentant du Conseil d'Administration
- 1 Enseignant accrédité FFST invité

L'ensemble du jury débriefe après l'évaluation du Candidat.

Admission

Pour être admis il faut avoir 42 sur 60 répartis comme suit :

- Si le candidat obtient un total de 42 sur 60 et qu'aucune note n'est inférieure à 14 sur 20, il est reçu
- Si le candidat obtient 42 sur 60, mais a une note inférieure à 14 sur 20, il repasse l'épreuve qu'il n'a pas obtenue

- Si le candidat obtient moins de 42 sur 60 et une note supérieure à 14 sur 20 à une épreuve ; il valide cette épreuve, il repasse les autres épreuves
- Si le candidat obtient moins de 42 sur 60 avec moins de 14 sur 20 à chaque épreuve, il repasser la totalité de l'évaluation

En cas d'échec partiel, un rattrapage est organisé le 2^{ème} weekend d'octobre, pour repasser l'(les) épreuve(s) non réussie(s).

En cas d'échec total, il est demandé au candidat de refaire une année d'assistantat, pour se représenter en avril de l'année suivante.

Dates 2016 – 2017

Libellé	Dates
Stage « procédures d'examen »	10 et 11 septembre 2016
Remise des prérequis à la FFST	8 mars 2017 (dernier délai)
Evaluation	8 ou 9 avril 2017 (en fonction du nombre de candidats)
Stage « pédagogie »	9 et 10 septembre 2017

Résultat

Le résultat est transmis au candidat, après validation par le Comité Pédagogique. Il reçoit une copie de ses grilles d'évaluation (de même que l'Enseignant référent), ainsi qu'un Certificat d'Enseignant FFST. Le nouvel Enseignant devra remplir un dossier d'accréditation d'école, s'il en ouvre une.

Grilles d'évaluation

1) Evaluation du programme de cours et du mémoire (20 points)

Cette évaluation est faite en amont de la prestation, lorsque le Comité Pédagogique reçoit le dossier complet de l'Assistant (1 mois avant la date de l'examen)

Critères d'évaluation du programme :

- Conformité au programme minimum imposé par la FFST
- Pertinence du contenu
- Répartition des quotas horaires (théorie et pratique)
- Modalité d'évaluation des élèves
- Intervention d'autres personnes dans le cours
- Place des exercices énergétiques
- Découpage des séquences dans une journée de cours
- Supports de cours remis aux élèves
- Outils pédagogiques (planches, diaporama, musique, ...)

2) Evaluation de la théorie en présence du Candidat (20 points)

Mise en situation		
Motivation	Présentation du candidat ; raisons sincères pour devenir enseignant	/ 1
Prise de contact du groupe	Introduction au cours ; création du groupe	/ 1
Langage utilisé	Adapté au niveau des élèves ; capter et soutenir l'attention du groupe	/ 2
Analyse de l'enseignement	Prise de recul par rapport au cours ; reprise du cours en cas d'incompréhension ; capacité de se remettre en question ; capacité d'intégrer les remarques du jury ; modestie ; humilité	/ 4
Total		/ 8

Contenu pédagogique		
Prérequis	Connaissances de base du candidat	/ 2
Progression sur l'année	Exemples ; séquences pratiques	/ 1
Supports	Non obligatoires mais justifier le fait que rien ne soit donné aux étudiants ; outils pédagogiques	/ 1
Pertinence / réponses	Complexité du cours par rapport au niveau ; réponses aux questions posées	/ 2
Dynamisme	Suscite l'intérêt, les questions des élèves, l'écoute active	/ 3
Evaluation	Compréhension du cours ; vérification de l'acquisition des connaissances	/ 3
Total		/ 12

3) Evaluation de la pratique avec le Candidat (20 points)

Qualité de la pratique		
Lien avec la théorie	Continuité ou non de l'exposé théorique	/ 4
Explications	Concomitantes ou décalées par rapport à la pratique ; éléments de langage utilisés	/ 6
Mise en situation	Petite séquence ou 2 personnes reproduisent la démonstration ; guidage des élèves	/ 6
Dynamisme	Suscite l'envie ou la curiosité	/ 4
Total		/ 20

Guide du compagnonnage

Le compagnonnage est proposé pour découvrir la diversité des pratiques pédagogiques, ainsi que les différents styles de Shiatsu.

En aucun cas, l'Assistant ne devra porter un jugement de valeur sur le stage auquel il va assister, et plus globalement, son comportement dans l'école, qui l'accueille, devra être empreint de respect et de discrétion.

Il est rappelé que les 2 modules d'insertion sont gratuits pour le stagiaire.

L'Assistant-Stagiaire est tenu de faire valider son livret d'assistantat par l'Enseignant – Hôte.

Objectif : découvrir d'autres styles de Shiatsu que le sien, qui en partant d'une même théorie, proposent pratiquement autant de manières d'agir qu'il y a d'écoles.

Chaque Enseignant a sa propre façon pour aborder les thèmes de base prévus dans le Livret de Formation. L'intérêt est de pouvoir découvrir plusieurs interprétations ayant le même objectif.

Cette opportunité s'inscrit dans un esprit d'ouverture. Elle a pour but d'enrichir la démarche pédagogique de l'Assistant.

Comptes Rendus :

- Il est demandé que chaque Assistant fasse un retour écrit à l'Enseignant qui l'a reçu, dans les 15 jours qui suivent le stage.
- L'assistant relate les éléments marquants qui peuvent enrichir sa pédagogie (et non le déroulé d'un cours), des 4 journées de compagnonnage, dans son rapport de stage, adressé avec les autres prérequis au Comité Pédagogique de la FFST, en ayant – bien entendu, une attitude respectueuse vis-à-vis de l'école d'accueil.
- L'Enseignant-Hôte adresse au CP, un compte rendu écrit, dans les 15 jours qui suivent le stage. C'est en fait un bref commentaire sur le comportement du stagiaire. Ce commentaire est transmis à l'Enseignant Référent, et est intégré dans le dossier du candidat.

Rappel pour les Enseignants :

Toutes les écoles ayant un ou plusieurs Assistant(s) en cours de formation, sont obligatoirement terrain de stage.

Les autres écoles peuvent également l'être sur la base du volontariat. Dans ce cas il appartient au Responsable d'école de se rapprocher du secrétariat de la FFST pour une mise à jour de la liste des écoles accueillantes.

Cette liste est revue tous les ans.

Liste des écoles « terrain de stage »

NOMS DES ECOLES	NOMS DES ENSEIGNANTS	ADRESSES	MAILS
ECOLE YVAN BADIOU	BADIOU Yvan	12, allée Chantegrillet 42100 SAINT-ETIENNE	yvan.badiou@neuf.fr
SHIASTU ET DISCIPLINES ÉNERGÉTIQUES ASSOCIÉES	BENOIT-DUR Michelle	77240 VERT ST-DENIS 77540 COURPALAY	dur.michelle@wanadoo.fr
ESPACE AQUITAIN de ZEN SHIATSU	CHEVALIER Dominique	Foyer Communal rue de la Salargue 33360 LATRESNE	dominique.chevalier-mk@orange.fr
AYAMÉ	CHEVILLON Danielle	NATA – 28 rue Planchat 75020 PARIS	dani.ayame7@gmail.com
ECOLE SHIATSU THERAPIE, ART DE VIVRE	DUARTE Mario	Assoc. Epidaure – 40 rue Quincampoix 75004 PARIS	shiatsu.mario@neuf.fr
ECOLE SHIATSU CARCASSONNAIS	GAGLIAZZO Marie- Christine	13 rue Edmond Halley - L'Orée du Lac 11090 MONTLEGUN	mariechristinegagliazzo@orange.fr
ECOLE SHIATSU DE CORBEIL- ESSONNES	KOSKAS Patricia	14 rue des Fours à Chaux 91100 CORBEIL-ESSONNES	patricia.koskas@club-internet.fr
ECOLE DES 5 SAISONS	HAVAGE Michèle	Mas 3, de la République 78100 ST-GERMAIN-EN LAYE	michele.havage@wanadoo.fr
ECOLE ENERGIE SHIATSU	HOFF Luc	Dojo Schuman - impasse Selvert 57970 YUTZ	energieshiatsu@hotmail.fr
ECOLE DE DO-IN ET SHIATSU	ICHIKAWA Toshi	1 rue Delambre 75014 PARIS	toshiichikawa@gmail.com
ECOLE DE SHIATSU TRADITIONNEL DE LA GUADELOUPE	LEMARCHAND Marie- Hélène	14 Résidence des Embruns Damencourt 97160 LE MOULE	lemarchandmhshiatsu@hotmail.com

LE DOJO	LEWICKI Catherine	188 avenue de Lodève 34070 MONTPELLIER	globalis.formation@orange.fr
SHIATSU 78	LIGOT Hervé	salle polyvalente chemin de l'Essart 78120 CLAIREFONTAINE	hligot@shiatsu78.fr
SHIATSU ET NERJIE	MALACLET Jean-François	1ter rue de Beaune 21000 DIJON	association@shiatsu-et-nerjie.fr
ECOLE ANGEVINE DE SHIATSU	NADAL Marie-Annick	1384 Route de Montreuil 49700 DOUÉ-LA-FONTAINE	info@shiatsu-angers.com marie-annick.nadal49@orange.fr
ECOLE DOCO SHIATSU	PILLONI Pascale	29 rue Neuve Sainte 13007 MARSEILLE	zenshiatsu.marseille@gmail.com
ECOLE SHIATSU-DO	POIRIER Régis	2 A rue Jules Ferry 57130 ARS S/MOSELLE	regis.poirier@modulonet.fr
ECOLE SHIATSU ATLANTIQUE	PORTER-LADOUSSE Xavier	44350 GUÉRANDE 44000 LA BAULE	info@shiatsu-rendezvous.com
NAKA IMA 14	SPINDLER-DIAKITE Valérie	dojo Hastings3, rue d'Hastings 14000 CAEN	valspindler-diakite@orange.fr
ECOLE SHIKI SHIN DO - LA BAULE	CORVEZ Myriam	16 avenue des Ribes 44500 LA BAULE	clairrettedanjou3@gmail.com

Bulletins d'inscription aux stages FFST



Comité Pédagogique FFST

Stage Assistanat – FFST – « procédures d'évaluation »

- Intitulé du stage : « procédures d'évaluation »
- Date : **10 et 11 septembre 2016**
- Horaire - 9 h - 18 h
- Lieu : FFST - 12 rue des Epinettes 75017 Paris
- Animation : CP de la FFST
- Prix : 100 € (joindre le règlement par chèque à l'ordre de la FFST au bulletin d'inscription)
- Date limite d'inscription : **20 juillet 2016**
- Penser à apporter le livret de l'Assistant

Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Assistant de l'école :

Portable :

@ :

« M'inscrit au stage « évaluer », organisé par le Comité Pédagogique de la FFST.

Ci-joint mon règlement de 100 € par chèque à l'ordre de : FFST »

Fait à

le

Signature :



Comité Pédagogique FFST

Stage Assistanat – FFST – « pédagogie de la formation »

- Intitulé du stage : « pédagogie de la formation »
- Date : **9 et 10 septembre 2017**
- Horaire - 9 h - 18 h
- Lieu : FFST - 12 rue des Epinettes 75017 Paris
- Animation : CP de la FFST
- Prix : 100 € (joindre le règlement par chèque à l'ordre de la FFST au bulletin d'inscription)
- Date limite d'inscription : **20 juillet 2017**
- Penser à apporter le livret de l'Assistant

Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Assistant de l'école :

Portable :

@ :

« M'inscrit au stage « pédagogie », organisé par le Comité Pédagogique de la FFST.

Ci-joint mon règlement de 100 € par chèque à l'ordre de : FFST »

Fait à

le

Signature :

Bulletin d'inscription à l'examen FFST



Comité Pédagogique FFST

Bulletin d'inscription pour l'examen des assistants (enseignants niveau « A »)

Date limite d'inscription : 1 mois avant la date d'examen

Ecole :
Enseignant Référent :
Date :
Session :

assistant			règlement de 50 €	1 ^{er} passage : 1
nom	prénom	n° licence FFST		2 ^{ème} passage : - complet : 2 C - partiel : 2 P

Signature et cachet de l'Enseignant Référent

Livret de l'Assistant

Le livret de l'Assistant n'existe pas en version papier, il est à imprimer par l'Assistant.

Ce livret est à faire valider :

- Chaque année par l'Enseignant Référent
- Lors des 2 stages FFST
- Lors des 2 stages d'immersion dans les écoles

Il fait partie des prérequis à envoyer à la FFST, pour le passage d'examen.

LIVRET ASSISTANT – FFST

Préparation des Assistants pour
l'Enseignement du Shiatsu



Fédération Française de Shiatsu Traditionnel

12 rue des Epinettes - 75 017 Paris

www.ffst.fr



Nom :

Prénom :

n° licence FFST :

Adresse :

.....

.....

Téléphone fixe :

Portable :

.....@.....

Enseignant Référent :

Ecole :

Date de début de la formation d'Assistant :

Date d'inscription à l'Académie du Shiatsu :

Signature et cachet de l'Enseignant Référent



Modalités d'inscription à la formation

- candidature présentée par l'Enseignant Référent
- 2 ans minimum de pratique après obtention du Certificat de Praticien en Shiatsu, avec justificatif (n° SIRET ou attestation d'activité pour les salariés)
- être à jour de la cotisation FFST

Prérequis à envoyer 1 mois avant la date de l'évaluation

- 2 ans d'assistantat auprès d'une école accréditée FFST
- validation des 2 stages obligatoires FFST (chaque stage coûte 100,00 €)
- validation des 2 stages « compagnonnage » obligatoires (stages gratuits)
- comptes rendus des 2 stages « compagnonnage »
- programme d'enseignement théorique et pratique du cours des 1^{ère} et 2^{ème} années en PDF sur CD rom, et 4 versions papier (rappel : l'accréditation « A » ne donne droit qu'à enseigner les niveaux 1 et 2)
- sélection des 3 sujets théoriques à présenter en PDF sur CD rom et 4 versions papier
- envoi du Livret d'Assistant complet
- mémoire de 10 pages environ
- chèque d'inscription pour l'évaluation à l'ordre de la FFST
- bulletin d'inscription

Procédure d'évaluation

- date d'examen : 3^{ème} WE d'avril (samedi ou dimanche)
- 1 h 30 de théorie (20 points) et de pratique (20 points), et 15 minutes de discussion avec le jury
- 20 points pour le programme de formation et le mémoire
- total sur 60 points. Le minimum est fixé à 14 sur 20 par épreuve ; **si la note est inférieure à 14, le candidat repassera l'épreuve, même si la note totale est supérieure à 42 / 60 ; les autres notes restent acquises pour la session suivante**
- composition du jury : 3 membres du CP, 1 membre du CA, 1 enseignant
- en cas de réussite l'accréditation « A » sera donnée en même temps que les autres accréditations d'école et / ou d'Enseignant (mai / juin)
- en cas d'échec : partiel (session de rattrapage le 2^{ème} weekend d'octobre) ; total (le candidat refait une année d'assistantat)

Charte des Enseignants FFST

- Respecter et faire respecter le Code de Déontologie et la Charte d’Ethique de la FFST.
- Etre à jour de sa cotisation FFST.
- S’engager, conformément aux règlements de la FFST, à **inscrire tous les élèves dès le début de leur formation**, afin que ceux-ci soient assurés ; qu’ils puissent s’inscrire aux contrôles des connaissances et participer à la vie de la Fédération. En cas de non-respect de cette clause, l’Enseignant risquerait notamment de voir sa responsabilité civile engagée.
- Informer les élèves, dès le début des cours, du programme de formation FFST en vigueur, et s’y conformer.
- Informer les élèves, des éventuelles modifications apportées par le Comité Pédagogique et s’y conformer – y compris en cours de formation.
- Remettre et expliquer aux élèves, le Livret Pédagogique FFST.
- Faire passer les épreuves de fin de 1^{ère} et 2^{ème} années, sous sa seule responsabilité ; et informer le secrétariat des résultats. Les épreuves inter-écoles sont possibles.
- S’assurer que les élèves soient titulaires du PSC 1 dès la 1^{ère} année, et envoyer la photocopie au secrétariat dès la fin de la 1^{ère} année.
- Respecter un Code de Bonne Conduite vis-à-vis des autres écoles, y compris et surtout celles se trouvant sur le même secteur géographique.
- Inscrire ses élèves dans les délais impartis par la FFST à l’Examen de Praticien. En cas de retard, ou de refus de la FFST d’inscrire un élève, seul l’Enseignant est responsable.
- Veillez à ce que le dossier pour l’Examen de Praticien soit complet.
- S’engager à faire une véritable direction du mémoire et des études de cas.
- S’engager à participer au Jury, en fonction des demandes de la FFST.
- Respecter les décisions du Jury lors de l’Examen de Praticien, même si cette décision ne correspond pas à ses attentes.
- Respecter la Charte de l’Examineur lors des participations au Jury.
- Inscrire ses Assistants dès le début de leur formation à l’Académie du Shiatsu.
- S’assurer du suivi des Assistants en remplissant leur livret de suivi.
- Accepter un contrôle de l’école et de l’enseignement dispensé, à l’initiative du Comité Pédagogique.
- Etre école d’accueil pour le compagnonnage, si on a un Assistant.
- Assurer la même équité de traitement et de relation, à tous les étudiants, sans discrimination d’aucune sorte.
- S’engager à recevoir 3 séances complètes, par élève, au cours du cursus pour vérifier la progression du toucher.
- Assurer concrètement les cours d’Anatomie-Physiologie (pour l’Enseignant Anatomie-Physiologie accrédité FFST), en mettant à disposition des étudiants : un support pédagogique complet ; un nombre d’heures suffisant (entre 50 et 100 h) avec mise en situation notamment palpatoire (sans se contenter de distribuer un photocopié).

Date et signature

Rappel du cursus de l’Assistant

- Formation initiale :
 - 1 A (école et année) :
 - 2 A (école et année) :
 - 3 A (école et année) :
 - 4 A (école et année) :
 -
 -
- Date d’obtention Certificat FFST :
- Stages effectués (formation initiale et post graduat – intitulé, date, nom du formateur ; y compris hors FFST) :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
- Expérience de l’enseignement (autre que FFST)
.....
.....
.....
.....
.....
- Discipline(s) Energétique(s)
.....
.....
.....
.....

Formation Assistant 1^{ère} année

année scolaire :
tâches confiées :

nombre d'heures :

niveaux suivis :

commentaires de l'Enseignant Référent :

Date, signature et cachet de l'Enseignant Référent

Validation de l'examen

Date :

Notes :

- programme et mémoire / 20
- cours théorique présenté / 20
- pratique présentée / 20

total / 60 (rappel : minimum exigé 14 / 20 par épreuve)

Accréditation niveau « A » : oui non

Validation FFST (cachet et signature du Président du Jury)

2^{ème} présentation (en cas d'échec) date :

Notes :

- programme et mémoire / 20
- cours théorique présenté / 20
- pratique présentée / 20

total / 60 (rappel : minimum exigé 14 / 20 par épreuve)

Accréditation niveau « A » : oui non

Validation FFST (cachet et signature du Président du Jury)

Formation Assistant 2^{ème} année

- année scolaire :
- tâches confiées :

- nombre d'heures :
- niveaux suivis :
- commentaires de l'Enseignant Référent :

Académie du Shiatsu

intitulé du stage	date	validation FFST
« procédures d'évaluation »		
« pédagogie de la formation »		

Stages « compagnonnage »

Ecole – Enseignant Responsable	date	signature et cachet de l'école

Date, signature et cachet de l'Enseignant Référent